

A Rabat :

Myriam El Hilm
Téléphone : + 212 (0) 5 22 36 40 19
Email: myriam.elhilm@fm6i.ma

Kamilia Lahrichi
Téléphone : +212 (0) 6 61 09 22 09
Email : klahrichi@ifc.org

IFC s'associe au Fonds Mohammed VI pour l'Investissement pour financer des projets d'infrastructures durables au Maroc

Rabat, Maroc, 13 juin 2023 – Le Fonds Mohammed VI pour l'Investissement et IFC signent un partenariat en vue d'identifier et de financer des projets d'infrastructures durables au Maroc.

Le secteur des infrastructures est l'un des secteurs clés de l'économie marocaine. Il requiert d'importantes dépenses d'investissement nécessitant une participation plus forte du secteur privé aux côtés de l'investissement public.

Dans le cadre de cet accord, IFC et le Fonds Souverain identifieront des projets d'infrastructure à fort impact dans des secteurs stratégiques au Maroc. Ils travailleront en étroite collaboration avec les parties prenantes pour les structurer en projets viables, respectant les meilleurs standards environnementaux, sociaux et de gouvernance pour mobiliser les capitaux privés et stimuler une croissance inclusive et durable.

IFC appuiera également la mise en place d'un sous-fonds Infrastructure du Fonds Mohammed VI pour l'Investissement ouvert aux partenaires marocains et internationaux, en partageant les meilleures pratiques en matière de structuration, de gouvernance et de financement de projets d'infrastructures responsables.

« Ce partenariat avec IFC répond aux objectifs du Fonds Mohammed VI pour l'Investissement d'attirer à ses côtés des investisseurs nationaux et internationaux de premier plan pour contribuer aux projets d'investissement à venir et démultiplier les fonds propres investis. Il permet également d'élargir la palette d'outils disponibles pour la conception et la structuration de projets d'infrastructures viables sous forme de partenariats publics privés, afin de faciliter et d'améliorer les conditions de leur financement et de leur exécution. Ce partenariat témoigne enfin de l'intérêt fort d'IFC pour le secteur des infrastructures au Maroc et sa confiance dans la démarche adoptée par le Fonds, ses structures managériales et son modèle de gouvernance. » déclare Mohamed Benchaâboun, directeur général du Fonds Mohammed VI pour l'Investissement.

« IFC accompagne le gouvernement du Maroc pour mobiliser l'investissement privé dans le secteur des infrastructures. Ce nouveau partenariat signé entre le Fonds Mohammed VI pour l'Investissement et IFC constitue une étape clé pour développer et financer des projets d'infrastructures à fort impact dans le Royaume, » souligne Sérgio Pimenta, vice-président régional d'IFC pour l'Afrique.

Le Fonds Mohammed VI pour l'Investissement est l'un des piliers essentiels du plan de relance annoncé par le Roi Mohammed VI en juillet 2020. Il est doté d'un capital initial de 15 milliards de dirhams (c. 1,5 milliards de dollars) provenant du budget de l'État et a pour objectif d'attirer jusqu'à 30 milliards de dirhams (c. 3 milliards de dollars) de capitaux additionnels privés permettant à terme de générer une enveloppe d'investissements total de 120 à 150 milliards de dirhams (c.12 à 15 milliards de dollars).

Ce partenariat s'inscrit dans la continuité du protocole d'accord signé entre IFC et le ministère de l'Economie et des Finances du Maroc en juin 2021 pour appuyer la mise en place du Fonds et aider à identifier des projets à fort impact ainsi que de potentiels investisseurs. Dans le cadre de ce protocole, le Groupe de la Banque mondiale avait mobilisé des experts afin de partager les enseignements tirés en matière de fonds d'investissement stratégiques.

En étroite collaboration avec le gouvernement du Maroc, IFC soutient les projets essentiels d'infrastructure, en mettant l'accent sur le développement territorial et sur la relance verte. IFC a investi plus de 200 millions de dollars sur les trois dernières années dans des projets d'infrastructures durables au Maroc.

À propos du Fonds Mohammed VI pour l'Investissement

Créé à la suite des Hautes Orientations Royales pour être l'un des piliers du plan de relance économique du Royaume du Maroc, le Fonds Mohammed VI a été institué par la Loi n°76-20 du 31 décembre 2020 sous forme de société anonyme détenue par l'Etat. Le Fonds a pour objectif premier de catalyser l'investissement en s'appuyant sur ses fonds propres et à travers la mobilisation d'investisseurs nationaux et internationaux, publics et privés. Ses interventions couvrent notamment la contribution au financement des projets d'investissement structurants, le renforcement des capitaux propres des entreprises et la mise en place de tout mécanisme de financement structuré destiné à leur apporter des solutions de financement, ainsi que l'appui aux activités de production. Doté d'un capital social initial de 15 milliards de dirhams, il compte mobiliser 30 milliards additionnels en vue de générer une enveloppe de 120 à 150 milliards d'investissements. Pour de plus amples informations, consulter le site www.fm6i.ma.

À propos d'IFC

La Société financière internationale (IFC), membre du Groupe de la Banque mondiale, est la principale institution de développement axée sur le secteur privé dans les pays émergents. Elle mène des opérations dans plus d'une centaine de pays, consacrant son capital, ses compétences et son influence à la création de marchés et d'opportunités dans les pays en développement. Au cours de l'exercice 22, IFC a engagé un montant record de 32,8 milliards de dollars en faveur de sociétés privées et d'institutions financières dans des pays en développement, mobilisant ainsi les capacités du secteur privé pour mettre fin à l'extrême pauvreté et promouvoir une prospérité partagée alors que les économies font face aux répercussions de crises mondiales concomitantes. Pour de plus amples informations, consulter le site www.ifc.org.

Restez connectés

Facebook: <https://www.facebook.com/IFCAfrica/>

Twitter: www.twitter.com/IFCAfrica

LinkedIn : [IFC – Société financière internationale](#)

YouTube : [IFC et le Maroc collaborent depuis 60 ans](#)